

Compte rendu du conseil d'école du 12 mars 2024

Présents :

Enseignantes : Mme Dubo, directrice , Mme Bizard, Mme Dujardin, Mme Guldner, adjointes
Mairie d'Amilly : M. Sirot-Foreau, maire d'Amilly ; Mme Chaigneau, adjointe aux affaires
scolaires et périscolaires ; Mme Bourdelas, et M. Delorme membres de la commission
scolaire ;

Mairie de Cintray : Mme Graupner et M. David membres de la commission scolaire ;

Parents d'élèves : Mme Pelletier, Mme Carosio, Mme Sebillot, Mme Reverdy, Mme Coat,
Mme Tissier et Mme Mahieu

Excusés : Mme Chaboche (IEN), M. Graupner (maire de Cintray), Mme Gault (DDEN), et
Mme Da Fonseca (commission des affaires scolaires)

ODJ

Les points abordés seront les suivants :

- Effectifs et inscriptions pour septembre 2024
- Rythme scolaire (semaine à 4 jours ou 4 jours ½)
- CR de l'évaluation d'école
- Sorties scolaires et projets pédagogiques dans l'école
- Point sur les travaux
- Compte-rendu de la réunion périscolaire
- Point sur les actions de l'APE

1- effectifs et inscriptions pour septembre 2024

Effectifs prévus : 32 PS / 30 MS/ 27 GS répartis sur 4 classes. (total 89)

Nous devrions conserver la même structure soit

2 classes de PS/MS à (16 + 9) soit 25 élèves.

1 classe de MS/GS 12 +5) soit 17 élèves

1 GS à 22.

Bien entendu, les chiffres ne sont pas définitifs. La proposition de structure peut également évoluer.

Les inscriptions ont commencé en février en mairie.

Comme l'an dernier, pour les inscriptions, après le passage en mairie, les parents sont invités à contacter l'école pour un premier rendez-vous avec la directrice.

Ensuite, ils peuvent s'inscrire pour une visite de l'école le 14 juin.

Nous constituons des petits groupes d'environ 7 enfants. La visite dure 15 minutes.

2. rythmes scolaires

La loi nous impose de revoter régulièrement sur le rythme scolaire.

4 jours d'école ou 4 jours et demi.

Les enseignantes, pour leur part, n'ont pas vu d'amélioration lorsque nous sommes repassées à 4 jours et demi, voire, elles ont noté une fatigue accrue, très rapidement.

Les mairies trouvent que l'organisation du transport est suffisamment tendue et coûteuse, d'autant plus qu'elle dépend désormais de Chartres métropole...

Vote : Etes-vous pour rester à 4 jours d'école ?.

Nombre de votants 12 (4 pour les mairies, 4 enseignants et 4 RPE)

Pour : 12 Contre : 0 abstention : 0

Vote à l'unanimité pour rester à la semaine de 4 jours.

3. CR de l'évaluation d'école.

Le compte rendu ne nous est pas encore parvenu.

4 Sorties scolaires et projets pédagogiques

.* Nous poursuivons le projet jeux de société. Cela fonctionne plutôt bien mais nous avons du mal à recruter des participants.

Nous remercions les parents et grands-parents qui s'impliquent dans le projet.

Notre école a participé au carnaval du groupe scolaire le 23 février.

-

Sorties sportives

Avec l'USEP, nous participons à de nombreuses rencontres sportives bien que nous n'ayons pas pu participer aux animations sur la laïcité (nous avons mené les actions dans l'école avec le livret de l'USEP) et le P'tit bal qui est réservé aux élémentaires cette année.

- La rencontre inter écoles avec les jeux d'opposition le 13 février. (240€ transport) pour se rendre à Fontaine la Guyon.
- 25/03 Une course d'orientation (USEP) à Amilly
- En attente :
- Le p'tit tour (rando) de l'USEP
- Cross avec les élémentaires
- Les olympiades avec l'école élémentaire
- 02/07 Une randonnée rollers trottinettes

Les spectacles :

Sur les albums de Claude Boujon « Un beau livre » avec les classes de CP et CP/CE1 (770 euros au total environ 520€ pour la maternelle) offert par la coopérative scolaire

Le spectacle de Noël (offert par les mairies)

Le spectacle planète même Kim et Nina (382,50 offert par la coopérative)

Les animations/ sorties

Ateliers du COMPA « Du panier à l'assiette » (animation sur sélection, il fallait faire un dossier, notre engagement pour le développement durable et la santé a porté ses fruits).

- Une seule classe peut être accueillie à la fois sur cet atelier qui permet aux enfants d'élaborer le repas (ou le goûter) consommé ensemble.
- Le coût du transport est de 136€ par classe
Le 13 février pour la classe de Nathalie
14 mars matin classe de Christelle et après-midi pour la classe de Catherine
2 avril pour la classes de Cathy

Les retours sont très positifs. Cette animation permet aux enfants de faire la cuisine puis de déguster avec leurs camarades les plats qu'ils ont élaborés.

Cinématernelle

18 mars : « *A 2 c'est mieux* » aux enfants du Paradis à Chartres (série de courts métrages).
(transport 202€+3€ par enfant).

16 mai : cinéma de Chartres

Ateliers développement durable et nature à la maison du tourisme d'Orgères en Beauce.

Sortie journée :

Le 4 avril pour les classes de Nathalie et Christelle (304 € par transport +6 € par enfant pour les 2 ateliers)

Le 5 avril pour les classes de Cathy et Catherine (304€+ 6€ par enfant)

Visite au musée Arsenal de Dreux :

18 avril : pour les classes de Christelle et de Catherine

19 avril : pour les classes de Nathalie et Cathy

Les ateliers sont gratuits mais il faudra le transport (420€ pour les 4 classes).

17 mai à 14h : spectacle des enfants à la salle des fêtes de Luisant dans le cadre des « rencontres en chantant ». Les parents sont invités.

Il faudra un transport

25 juin : la ferme Tiligolo s'installera à l'école. (Visite des animaux et spectacle (955€ offert par la coopérative scolaire)

5. Point sur les travaux

Les enseignantes remercient la municipalité pour la création du passage piétons situé devant le stade.

La mairie souligne qu'il y a un problème de stationnement anarchique devant l'école, malgré le parking. Elle invite les parents a plus de rigueur et de civisme pour la sécurité de tous.

6. Compte rendu de la réunion sur le périscolaire

Pas de question particulière. Madame Chaigneau a évoqué les menus de la restauration scolaire. Elle a rappelé qu'il était indispensable que, premièrement, les enfants mangent (pour éviter les fringales en cours de journée) et que d'autre part, il fallait lutter contre le gaspillage alimentaire. Les repas à la cantine représentent 4 repas sur 14 pour une semaine. Les menus sont affichés et les familles sont invitées à adapter les autres repas.

Toutefois, la restauration va tenter une réintroduction de quelques fruits et légumes(haricots verts,, petits pois, carottes...) ainsi que des fruits de saison (à condition qu'ils soient consommables car souvent ils ne sont pas mûrs et les enfants ne les mangent pas) ainsi que des pommes, des kiwis et des bananes...

Le vendredi 22 mars, la municipalité invite les représentants des parents d'élèves à venir déjeuner à la cantine.

7. Les actions de l'APE

L'ensemble du conseil d'école est très satisfait des actions de l'APE.

Le bilan financier est positif : 1800€ ont été récoltés avec les différentes manifestations.

Les ventes de crêpes ont déjà rapporté plus de 1200€.

Parmi les autres actions le vide ta chambre a bien fonctionné (avec 650€), es ventes de chocolats et de sapins (490€) l'après-midi, « jeux de société (147€).

Un seul bémol, la vente de galettes qui n'a pas très bien fonctionnée. Ce sera à améliorer l'an prochain.

Le 28 juin, l'APE organise une kermesse (sur l'école élémentaire) avec peut être une vente de nourriture. Elle demande comment y associer la maternelle ? Est-ce qu'une tombola commune est envisageable ?

Les enseignants doivent y réfléchir.

Les enseignants informent que l'école participe à l'opération « bouquets de tulipes » pour l'association Phare avec Julie (vente pour aider les familles d'enfants malades du cancer en Eure et Loir)

8. Date du prochain conseil d'école

Mardi 11 juin à 18h15

L'ordre du jour étant épuisé, lever de la séance à 19h45.

Remerciements